



Cabinet Faure Informatique

PROCEDURE PASSAGE TOSA

TOSA® Centre
Agréé

« Le TOSA est un standard d'évaluation et de certification des compétences informatiques en bureautique (Excel, Word, Powerpoint, Outlook...), en compétences digitales (DigComp, Adobe Creative Cloud) et en langage de programmation (HTML5, CSS3, PHP, C#, Java...) proposé par la société ISOGRAD. »

QUELQUES RAPPELS SUR LE TOSA

Le **TOSA (Test on Software Applications)** est le 1er standard d'évaluation et de certifications des **compétences professionnelles** dans l'utilisation des outils informatiques.

La certification TOSA est destinée à tous ceux qui veulent certifier leur niveau de compétence sur les outils informatiques professionnels.

Les certifications TOSA sont **reconnues par l'état**. Elles sont inscrites au Répertoire Spécifique de France Compétences et sont **éligibles au CPF** (Compte Personnel de Formation).

COMMENT SE PRÉSENTE LA CERTIFICATION TOSA ?

La certification TOSA se présente sous la forme d'un **QCM de 30 à 35 questions** d'une durée de **60 minutes**.

Les tests sont adaptatifs et uniques. Ils vont s'adapter à votre niveau tout au long du test en fonction de vos réponses. La certification TOSA permet de tester aussi bien la théorique que la pratique. Elle présente 2 formats de questions :

- **Les questions à choix multiples**
- **Les questions de manipulation du logiciel**

QUELLE EST LA DURÉE DE VALIDITÉ D'UNE CERTIFICATION TOSA ?

La validité du test est de **3 ans**.

Si vous souhaitez conserver le bénéfice de la certification TOSA, vous devez la repasser tous les 3 ans.

OÙ PASSER LA CERTIFICATION TOSA ?

CFI – CAP DIGIT est centre agréé TOSA depuis le 17/06/2015. Nous pouvons grâce à ce statut, vous faire passer la certification TOSA **en présentiel**.

Dans cette modalité, vous passez la certification TOSA dans les locaux du centre agréé dès la fin de la formation. vous serez surveillé par un surveillant du centre de passage TOSA.

La procédure est la suivante :

1. Vous vous connectez à votre espace candidat sur <https://www.isograd.com/login.php> en utilisant l'identifiant (Connexion avec e-mail) et le mot de passe communiqué depuis un poste d'examen fourni par le centre agréé.
2. Vous suivez les instructions pour commencer l'examen et choisir la certification à passer. Vous pouvez être assisté pendant cette étape par le surveillant présent dans la pièce avec vous.
3. Une fois l'examen terminé, les informations concernant votre examen sont envoyées directement à l'organisme certificateur pour validation.

28, rue Waldeck Rousseau – 42170 Saint-Just-Saint-Rambert – Tél : 04-77-55-66-88
Site : <https://www.cabinet-faure.fr> - e-mail : contact@cabinet-faure.fr

CAP DIGIT capital 10 000 € - SIRET 841 378 128 00026 - APE 6201Z

Numéro déclaration formation 84 42 03168 42



COMMENT SE DÉROULE L'EXAMEN ?

L'examen se déroule **entièrement en ligne**. Vous disposez de 60 min pour répondre aux questions (entre 30 et 35 en fonction des thématiques). Un chronomètre vous indiquera le temps imparti.

1. Contrôle d'identité

L'examen débute par un contrôle d'identité : Le surveillant vous demande de présenter une pièce d'identité.

2. Signature des feuilles de présence

Vous serez ensuite invité à signer la feuille de présence en version papier

3. Explications de l'examen

Le surveillant vous communique les consignes de l'examen et vos identifiants d'accès : identifiant et mot de passe.

4. Vidéo de présentation

Chaque certification débute par une vidéo d'introduction sans son. Il est fortement conseillé de la regarder en entier car elle contient toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'examen.

Il est important de signaler que lors du passage du test, il est impossible de revenir en arrière pour modifier vos réponses. Lorsque vous répondez à une question et que vous la validez la validation est définitive. **L'interruption volontaire de l'examen est interdite**. Vous ne pouvez pas arrêter une certification en cours. Dans ce cas, la certification est considérée comme consommée et ne peut pas être recommencée.

Dans le cas d'une interruption involontaire (coupure électricité, internet...), le test est programmé pour reprendre là où il s'était arrêté. Néanmoins, le chronomètre continue de s'écouler pendant l'interruption.

QUAND AURAIS-JE LE RÉSULTAT DE MA CERTIFICATION ?

Le résultat au test

Le résultat de la certification est délivré immédiatement après le passage de la certification, c'est-à-dire dès que vous avez validé le test. Vous obtenez votre score sur 1000 ainsi que votre niveau : d'initial à expert.

Le certificat de passage

Le certificat de passage est quant à lui délivré après contrôle des équipes du déroulement de l'épreuve par email dans les 5 jours ouvrés suivants.

Dès validation, vous pourrez le télécharger directement sur votre espace personnel. Le rapport de la certification sera également disponible au téléchargement.

Le rapport de la certification présente une description des compétences acquises et identifie les axes d'amélioration.

Le rapport de progression présente vos progrès dans chaque thématique abordé si vous effectué une évaluation initiale, c'est-à-dire un test de positionnement. Le rapport présente 2 éléments :

- La progression globale
- La progression par compétences

Mis à jour le 26 Novembre 2020, à Saint-Just Saint-Rambert